

**ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES**

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN ET
ÉTATS FINANCIERS**

31 MAI 2010

CONTENU

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

Résultats et évolution des actifs nets	1
Bilan	2
Notes afférentes aux états financiers	3 et 4



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de Association des Professeurs de L'École des Hautes Études Commerciales

Nous avons procédé à l'examen du bilan de Association des Professeurs de l'École des Hautes Études Commerciales au 31 mai 2010 ainsi que l'état des résultats et l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par la direction.

Un examen ne constitue pas une vérification et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux principes généralement reconnus du Canada.

Allard CA Inc.

par Pierre Allard CA auditeur

Comptable agréé

Montréal, le 16 septembre 2010

**ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS NON VÉRIFIÉS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010**

.1

	2010	2009
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations de membres	7 224	7 338
Intérêts et ristournes	<u>309</u>	<u>1 310</u>
	<u>7 533</u>	<u>8 648</u>
CHARGES		
Frais d'assemblées:		
Tenues	2 471	1 084
Préparation	482	287
Assurances	1 610	206
Fournitures audio-visuelles	150	33
Secrétariat et frais généraux de bureau	1 790	1 752
Frais de la caisse	66	15
Honoraires professionnels et de recherche	<u>1 475</u>	<u>3 431</u>
	<u>8 044</u>	<u>6 808</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS	(511)	1 840
ACTIFS NETS AU DÉBUT	<u>64 781</u>	<u>62 941</u>
ACTIFS NETS À LA FIN	<u>64 270</u>	<u>64 781</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

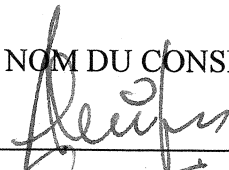
**ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
BILAN NON VÉRIFIÉ
AU 31 MAI 2010**

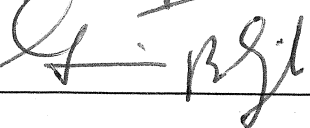
.2

	2010 \$	2009 \$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	64 064	64 796
Cotisations à recevoir	556	556
Frais payés d'avance	<u>1 440</u>	<u>1 397</u>
	<u>66 060</u>	<u>66 749</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	<u>1 790</u>	<u>1 968</u>
	1 790	1 968
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	<u>64 270</u>	<u>64 781</u>
	<u>66 060</u>	<u>66 749</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

AU NOM DU CONSEIL


_____, administrateur


_____, administrateur

1. STATUT ET OBJET

L'Association regroupe des membres du corps enseignant de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et vise à promouvoir les intérêts de ses membres. L'Association n'est ni constituée et ni enregistrée et se considère comme un regroupement de personnes "bona fide".

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers

En raison du fait que de nouvelles normes concernant les instruments financiers seront incluses dans le projet de normes comptables pour les entreprises à capital fermé élaboré par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), l'ICCA a décidé que les sociétés à capital fermé ne seront pas tenues d'appliquer les chapitres suivants du Manuel de l'ICCA : 1530, 3855, 3862, 3863 et 3865 qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de l'Association pour l'exercice terminé le 31 mai 2010. L'Association a choisi de se prévaloir de cette exemption et continue de se conformer aux exigences du chapitre 3860 et de la note d'orientation concernant la comptabilité du Manuel de l'ICCA.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation des états financiers

Les états financiers de l'Association sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

Constatation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges futurs sont reportés et constatés au cours de l'exercice où sont engagés les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de services

L'Association reçoit des services de membres bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans le états financiers.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion du risque de crédit et de taux d'intérêt

De l'avis de la direction, l'Association n'est pas exposée à un risque important de crédit. De plus l'Association limite le risque auquel il est exposé avec ses placements, pouvant exister de temps à autre, en ne faisant affaire avec une institution financière reconnue. L'Association n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt car elle n'a eu aucun placement au cours de l'exercice.

De plus, l'Association n'est aucunement exposée à des risques de marché, de change et de prix.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur de l'encaisse, des cotisations à recevoir et des créditeurs et frais courus est égale à leur valeur comptable en raison des échéances à court terme de ces éléments.

5. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

L'Association définit le capital comme étant composé des actifs nets non affectés.

L'Association n'est pas soumise à des exigences en matière de capital d'origine externe.

6. RENSEIGNEMENT STATUTAIRE

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités de fonctionnement, de financement et d'investissement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire sur l'évolution financière de l'Association.